

SEP 21 1992



Assemblée générale **UN/ISA COLLECTION**

Distr.
GENERALE

A/47/252
18 septembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA
QUARANTE-SEPTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière,
le 18 septembre 1992

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de l'Arabie saoudite (point 1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-septième session de l'Assemblée générale (point 3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (point 4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (point 5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (point 6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (point 8).
9. Débat général (point 9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).
12. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, V (sect. C et G), VIII et IX) (point 12) 1/.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (point 13).

1/ Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont été également renvoyés aux Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions :

- a) Chapitre premier Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions
- b) Chapitres V (sect. C) et IX Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions

14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14) 2/.
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (point 15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social.
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (point 16) :
 - a) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
 - c) Election du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) 3/ :
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences;
 - h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18) 4/.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 19).
20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (point 20).

2/ L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (voir A/47/374) seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 61.

3/ Pour les alinéas a) à f), voir "Cinquième Commission", point 26.

4/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission les chapitres du rapport du Comité spécial (A/47/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.

/...

21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (point 21).
22. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (point 22).
23. Question de l'île comorienne de Mayotte (point 23).
24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (point 24).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (point 25).
26. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (point 26).
27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 27).
28. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (point 28).
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes (point 29).
30. Question de Palestine (point 30).
31. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (point 31).
32. Droit de la mer (point 32).
33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (point 33) 5/.
34. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (point 34).
35. La situation au Moyen-Orient (point 35).
36. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (point 36).

5/ L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et des mouvements de libération nationale reconnus par cette organisation seraient autorisés à participer à l'examen de ce point en séance plénière et que les organisations et personnes portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisées à se faire entendre par la Commission politique spéciale.

/...

37. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence de l'Organisation des Nations Unies (point 37).
38. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 38) 6/.
39. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique (point 39).
40. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (point 40).
41. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (point 41).
42. Agression armée israélienne contre des installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (point 42).
43. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (point 43).
44. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (point 44).
45. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (point 46).
46. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (point 47).
47. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995 (point 48).
48. Octroi à l'Organisation internationale pour les migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 138).

6/ L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Quatrième Commission lors de l'examen du point en séance plénière.

/...

49. Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des Etats baltes (point 139).
50. Coordination des activités de l'Organisation des Nations Unies et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (point 140).
51. La situation en Bosnie-Herzégovine (point 143).
52. Planification des programmes (programmes 1 à 6, 37 et 45) (point 105) 7/.

7/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que chaque programme des révisions proposées au plan à moyen terme serait examiné en séance plénière ou par la Grande Commission compétente.

/...

Première Commission

1. Réduction des budgets militaires (point 49).
2. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (point 50).
3. La science et la technique au service du désarmement (point 51).
4. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (point 52).
5. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (point 53).
6. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (point 54).
7. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 55).
8. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (point 56).
9. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 57).
10. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (point 58).
11. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (point 59).
12. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (point 60).
13. Désarmement général et complet (point 61) 2/ :
 - a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol;
 - c) Désarmement classique;
 - d) Désarmement nucléaire;
 - e) Conceptions et politiques de sécurité axées sur la défense;
 - f) Relation entre le désarmement et le développement;

/...

- g) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
 - h) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
 - i) Transferts internationaux d'armes;
 - j) Désarmement régional;
 - k) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - l) Transparence dans le domaine des armements;
 - m) Désarmement classique à l'échelon régional;
 - n) Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : la Conférence de 1995 et son Comité préparatoire.
14. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (point 62) :
- a) Campagne mondiale pour le désarmement;
 - b) Mesures de confiance à l'échelon régional;
 - c) Gel des armements nucléaires;
 - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - e) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
 - f) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
15. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 63) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;

/...

- e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Semaine du désarmement;
 - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance;
 - h) Programme global de désarmement;
 - i) Transfert de techniques de pointe ayant des applications militaires.
16. Armement nucléaire d'Israël (point 64).
 17. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (point 65).
 18. Question de l'Antarctique (point 66).
 19. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (point 67).
 20. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (point 68).
 21. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (point 69).
 22. Renforcement du régime défini dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (point 142).
 23. Planification des programmes (programmes 1, 2 et 7) (point 105) 7/.

/...

Commission politique spéciale

1. Science et paix (point 70).
2. Effets des rayonnements ionisants (point 71).
3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 72).
4. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 73).
5. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 74).
6. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 75).
7. Questions relatives à l'information (point 76).
8. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (point 77).
9. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (point 33) 5/.
10. Planification des programmes (programmes 1, 2, 4 à 6, 8, 35, 36 et 38) (point 105) 7/.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I à IV, V (sect. A à C et E), VI et IX) (point 12) 8/.
2. Développement et coopération économique internationale (point 78) :
 - a) Commerce et développement;
 - b) Alimentation et développement agricole;
 - c) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - d) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement;
 - e) Coopération internationale en vue d'atténuer les conséquences écologiques pour le Koweït et les autres pays de la région, résultant de la situation entre l'Iraq et le Koweït.
3. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (point 79) 9/.
4. Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (point 80).
5. Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement (point 81).
6. Crise de la dette extérieure et développement (point 82).

8/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont été également portés à l'attention des séances plénières et des Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| a) Chapitre I | Séances plénières et
Troisième, Quatrième et
Cinquième Commissions |
| b) Chapitre V (sect. B) | Troisième, Quatrième et
Cinquième Commissions |
| c) Chapitres V (sect. C) et IX | Séances plénières et
Troisième et Cinquième
Commissions |
| d) Chapitre V (sect. E) | Troisième Commission |

9/ L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu qu'une décision sur ce point serait prise à la Deuxième Commission.

/...

7. Activités opérationnelles de développement (point 83) 10/ :
 - a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - e) Programme alimentaire mondial.
8. Coopération internationale pour la croissance économique et le développement (point 84) :
 - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement;
 - b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.
9. Coopération en matière de développement industriel et diversification et modernisation des activités productives dans les pays en développement (point 85).
10. Conférence internationale sur le financement du développement (point 86).
11. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe (point 87) :
 - a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe;
 - b) Programmes spéciaux d'assistance économique.
12. Assistance internationale pour le redressement économique de l'Angola (point 88).
13. Formation et recherche (point 89) :
 - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - b) Université des Nations Unies.

10/ L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour qu'elle l'examine au titre du point 83.

14. Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (point 90).
15. Assistance internationale d'urgence à la reconstruction de l'Afghanistan dévasté par la guerre (point 141).
16. Coopération et assistance internationale en vue d'atténuer les conséquences de la guerre en Croatie et de faciliter la reconstruction (point 144).
17. Planification des programmes (programmes 11 à 24, 30 à 34, 37 et 45) (point 105) 7/.

/...

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, V (sect. B, C, E, F et H), VII et IX) (point 12) 11/.
2. Elimination du racisme et de la discrimination raciale (point 91).
3. Droit des peuples à l'autodétermination (point 92).
4. Développement social (point 93) :
 - a) Questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille 12/;
 - b) Prévention du crime et justice pénale.
5. Promotion de la femme (point 94) 10/.
6. Stupéfiants (point 95).

11/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont été également portés à l'attention des séances plénières et des Deuxième, Quatrième et Cinquième Commissions, comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| a) Chapitre I | Séances plénières et
Deuxième, Quatrième et
Cinquième Commissions |
| b) Chapitre V (sect. B) | Deuxième, Quatrième et
Cinquième Commissions |
| c) Chapitres V (sect. C) et IX | Séances plénières et
Deuxième et Cinquième
Commissions |
| d) Chapitre V (sect. E) | Deuxième Commission |

12/ L'Assemblée générale a décidé que :

- a) Les séances plénières devant marquer la conclusion de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées se tiendraient les lundi 12 et mardi 13 octobre 1992;
- b) Les séances plénières consacrées à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement se tiendraient les jeudi 15 et vendredi 16 octobre 1992.

/...

7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 96) :
 - a) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - b) Questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées;
 - c) Questions humanitaires.
8. Questions relatives aux droits de l'homme (point 97) :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les autres moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales 13/;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux.
9. Planification des programmes (programmes 11, 12 et 25 à 36) (point 105) 7/.

13/ L'Assemblée générale a décidé que les cérémonies d'ouverture de l'Année internationale des populations autochtones se tiendraient en séance plénière dans la matinée du jeudi 10 décembre 1992.

Quatrième Commission

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa g de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 98).
2. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (point 99).
3. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 100).
4. Rapport du Conseil économique et social [chap. I et V (sect. B)] (point 12) 14/.
5. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 101).
6. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18) 4/.
7. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 38) 6/.
8. Planification des programmes (programmes 1 et 4) (point 105) 1/.

14/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont été également portés à l'attention des séances plénières et des Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

- | | | |
|----|----------------------------|---|
| a) | Chapitre I | Séances plénières et
Deuxième, Troisième et
Cinquième Commissions |
| b) | Chapitre V (sect. B) | Deuxième, Troisième et
Cinquième Commissions |

/...

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 102) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 103).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (point 104).
4. Planification des programmes (point 105) 1/.
5. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies (point 106).
6. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (point 107).
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 108).
8. Corps commun d'inspection (point 109) 15/.
9. Plan des conférences (point 110).

15/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer l'examen de cette question à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun d'inspection traitant de questions confiées à d'autres grandes commissions seraient également soumis à ces commissions.

/...

10. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 111).
11. Questions relatives au personnel (point 112) :
 - a) Composition du Secrétariat;
 - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
 - c) Autres questions relatives au personnel.
12. Régime commun des Nations Unies (point 113).
13. Régime des pensions des Nations Unies (point 114).
14. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 115) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
15. Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (point 116).
16. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (point 117).
17. Financement du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (point 118).
18. Financement du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (point 119).
19. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 120) :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
20. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 121).
21. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (point 122).

/...

22. Financement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 123).
23. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 124).
24. Financement de la Force de protection des Nations Unies (point 137).
25. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, V (sect. B à D) et IX) (point 12) 16/.
26. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) 17/ :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.

16/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après ont été également portés à l'attention des séances plénières et des Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| a) Chapitre I | Séances plénières et
Deuxième, Troisième et
Quatrième Commissions |
| b) Chapitre V (sect. B) | Deuxième, Troisième et
Quatrième Commissions |
| c) Chapitres V (sect. C) et IX | Séances plénières et
Deuxième et Troisième
Commissions |

17/ Pour les alinéas g) et h), voir "Séances plénières", point 17.

/...

Sixième Commission

1. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes (point 125).
2. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 126).
3. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (point 127).
4. Décennie des Nations Unies pour le droit international (point 128).
5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-quatrième session (point 129).
6. Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens (point 130).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-cinquième session (point 131).
8. Examen du projet d'articles relatifs au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique et examen des projets de protocoles facultatifs y relatifs (point 132).
9. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 133).
10. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 134).
11. Protocole additionnel, relatif aux fonctions consulaires, à la Convention de Vienne sur les relations consulaires (point 135).
12. Protection de l'environnement en période de conflit armé (point 136).
